



Licenciement économique suite à une liquidation judiciaire

Par **verogaig**, le **11/10/2008** à **16:33**

Je suis licenciée économique pour cause de fermeture suite à une liquidation judiciaire. Si quelqu'un reprend l'entreprise, je suis prioritaire mais ai-je le droit de refuser la place ou puis-je demander une modification de mon contrat? Merci